

PROFIL DE POSTE : DIRECTEUR(TRICE)DU CENTRE DE LOISIRS DU CHEYLARD

La communauté de communes Val'Eyrieux, composée de 29 communes détient la compétence enfance/jeunesse et organise à ce titre l'accueil des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires et Extra scolaires (en dehors des périodes scolaires).

Le/la directeur(trice) de centre de loisirs du Cheylard encadre une équipe de deux animatrices permanentes et d'animateurs saisonniers pendant les vacances scolaires. La capacité d'accueil du centre de loisirs est de 40 enfants (15 de 3 à 6 ans et 25 de 6 à 12 ans).

Il/Elle construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants et organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent. Il/ elle est placé(e) sous l'autorité hiérarchique directe de la directrice du pôle services à la population.

MISSIONS :

- Construire, proposer et rédiger le projet pédagogique
- Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs
- Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution
- Assurer la gestion administrative de la structure (saisies CAF, MSA)
- Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (logistique et matérielle...)
- Développer des partenariats et construire du lien avec les acteurs éducatifs
- Animer la relation auprès des familles,
- Participer à la gestion des ressources humaines (recrutement, encadrement et formation des animateurs et stagiaires BAFA)
- Planifier et organiser des projets d'activités éducatives, de loisirs et périscolaires
- Animer et encadrer des équipes, élaborer le planning de présence des animateurs,
- Animer des groupes d'enfants
- Concevoir et animer des cycles d'activités
- Organiser et encadrer des animations de la pause méridienne (les Nonières)
- Evaluation du projet pédagogique et des projets d'activités éducatives et périscolaires
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, veiller à la sécurité des usagers,
- Connaître le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Repérer les enfants en difficultés et alerter les services compétents
- Remettre la question de l'accueil des 11-17 ans au cœur de la réflexion

CAPACITE / APTITUDES LIEES A L'EMPLOI

Le métier de directeur(trice) d'ALSH demande de posséder des capacités :

- D'organisation et de rigueur dans son travail pour anticiper et programmer les actions,
- D'animation et d'encadrement d'équipe,
- De travail collaboratif en équipe,

- De délégation et de management,
- D'autonomie et de réactivité,
- De montage de projets éducatifs et de loisirs,
- De gestion administrative et financière rigoureuse,
- D'utilisation de logiciels métier de suivi des effectifs et de facturation (BL enfance serait un plus)
- De négociation, de médiation pour créer ou maintenir le lien avec les familles
- D'analyse de situations, de signes d'alerte dans les comportements de l'enfant
- De gestion de conflits et d'urgence

Le métier de directeur(trice) d'ALSH demande une bonne résistance à la fatigue physique et mentale. Les horaires sont réguliers mais assez contraignants. Les plus fortes périodes de travail sont pendant les vacances scolaires. De ce fait le temps est annualisé.

Les qualités humaines essentielles sont : patience, dynamisme, disponibilité, sens relationnel, bon contact avec les enfants, écoute, compréhension, pédagogie, créativité.

FORMATION / EXPERIENCE

Au minimum :

- BAFDou
- BPJEPS, loisirs tous publics.

Serait apprécié :

- Diplôme d'éducateur spécialisé
- Diplôme supérieur Bac +3 (licence science de l'éducation)

Une expérience minimum de 2 ans est requise dans une structure similaire

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

Lieu de travail : Le Cheylard

35 heures hebdomadaires annualisées.

Recrutement par voie de mutation ou par voie contractuelle (1 an renouvelable) sur le grade d'adjoint d'animation ppal 1^{ère} classe ou animateur selon niveau de qualification et expérience.

REMUNERATION :

La rémunération se fixera sur le grade d'adjoint d'animation ppal 1^{ère} classe ou d'animateur en fonction de l'expérience. Salaire de base brut indicatif à partir de 1 640€.

Tickets restaurant et régime indemnitaire de la structure.

CANDIDATURES :

Poste à pourvoir le 01 décembre 2019.

Date limite de réception des candidatures le **01/11/2019**

Entretien avec les candidats présélectionnés en **semaine 46**

Candidatures à adresser à :

M. Le Président, Communauté de communes Val'Eyrieux
21 Avenue de Saunier, BP 55, 07160 LE CHEYLARD

Ou par mail à l'adresse suivante :

j.ternois@valeyrieux.fr

Renseignements complémentaires auprès de : Madame Jeanne TERNOIS, DRH - 04 75 29 19 49